

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Continuous pagination.  |

# LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

## LITTÉRATURE.

### LES TROIS JUIFS.

I

Au commencement du règne de Louis XIII, un jeune israélite de Bordeaux, nommé Lévy Alpuxar, avait à parcourir le midi de la France. Comme il s'occupait du commerce des diamants, il faisait de nombreuses stations dans celles des villes où vivaient ses co-religionnaires. On sait que les descendants de Jacob sont particulièrement habiles dans l'art de déterminer la valeur des métaux précieux et des pierres rares. Tout le long de son chemin, le voyageur rencontrait des lapidaires et des orfèvres de sa religion toujours disposés à l'instruire.

On était alors au mois de Juin.

Un soir, à la nuit close, un orage soudain surprit Lévy Alpuxar, du côté de la ville de Tarbes dans le Bigorre, en rase campagne.

Le ciel était noir. Une obscurité complète aurait enveloppé tout le pays si des éclairs n'eussent de temps en temps éclairé l'horizon.

Déjà de grosses gouttes de pluie tombaient pesamment sur la feuille verte des arbres.

Lévy Alpuxar, qui était à cheval, comme un gentilhomme, sans manteau, prévoyait l'instant où il allait être trempé jusqu'aux os.

Etranger à la contrée qu'il traversait, il ne savait d'ailleurs quel chemin prendre pour arriver promptement à une hôtellerie, ou, pour le moins, à un abri de paysans. Nous devons ajouter que sa monture, effrayée par les roulements lointains du tonnerre, commençait à hennir et à ne vouloir plus avancer. Que faire en pareille occurrence ?

La route que suivait en ce moment le jeune israélite était sinueuse et assez mal tracée ; des fondrières s'y manifestaient à tout bout de champ, et cela devenait un obstacle de plus en considérant les ténèbres épaisses que l'orage amenait avec lui.

Aux embarras qui résultaient de l'arrivée inattendue du mauvais temps se joignit encore une appréhension d'un ordre grave.

La province était infestée de bandits.

Il ne se passait point de jour qu'on n'entendit parler de quelque prouesse des détresseurs de grand chemin. Tantôt c'était un seigneur des environs, dont la voiture avait été pillée de fond en comble ; tantôt

il était question des gabelous du roi qui avaient été arrêtés et obligés de déposer aux pieds des voleurs l'argent du prince.

Lévy Alpuxar ne pouvait penser sans effroi à l'épouvante qu'il ressentirait, au cas où il verrait tout à coup, au milieu de la foudre et de la pluie, sortir du milieu des buissons trois ou même deux hommes armés jusqu'aux dents. Son cheval ne saurait l'aider à se soustraire par la fuite au danger de cette agression, puisque la bête était elle-même saisie d'une telle peur, qu'elle ne marchait presque plus. Autre considération affligeante, notre voyageur n'avait pour se défendre ni pistolet ni épée ; et cela devait être, puisqu'une ordonnance du roi déclarait que les juifs n'auraient pas le droit de porter en public d'armes blanches et d'armes à feu. Enfin, ce qui donnait plus de force encore à ses craintes, c'était un petit coffret en bois de rose, qu'il tenait dans la poche gauche de son pourpoint avec une sollicitude toute spéciale.

On comprendra le soin qu'il mettait à bien tenir ce coffret, quand on saura qu'il y avait au fond un magnifique collier de corail, monté en or ouvré, et estimé deux mille livres, somme énorme pour le temps dont il s'agit.

—Le collier est le commencement de notre fortune, se disait Lévy Alpuxar ; mes frères, Ruben et Samuel, m'ont chargé de l'aller vendre à Bayonne. De l'argent qui proviendra de sa vente, ils feront à Bordeaux un établissement de commerce où chacun de nous trouvera moyen de s'enrichir. Hélas ! que n'arriverait-il pas, si cette richesse m'était enlevée en chemin ?

Il achevait à peine ces mots qu'un bruit étrange se faisait entendre à quelques pas de son cheval, dans le crux d'une haie.

En ce moment même, comme un éclair venait d'illuminer cette partie du chemin, Lévy Alpuxar regarda avec attention du côté par où le bruit était venu, et il ne lui fut pas possible de maîtriser une subite et profonde émotion.

Le jeune israélite venait d'apercevoir près de lui un homme armé.

Pendant le peu de temps que l'orage avait mis à passer entre deux, il lui semblait que cet inconnu était grand, maigre, mal vêtu et menaçant.

—Serait-ce un des brigands qui infestent le pays pensait-il.

—Jeune homme, n'ayez pas si grand peur, lui cria l'étranger d'une voix ferme ; je ne suis pas un des chevaliers du clair de lune qui se cachent derrière les arbres pour ar-

rêter les passants. Ainsi tranquillisez-vous.

—Mon brave homme, lui répondit Lévy, si vous avez distingué en moi quelques signes d'émotion, cela doit être attribué, non à la surprise de votre rencontre, mais à l'obscurité et à l'ennui que me cause cette pluie d'orage. Tel que vous me voyez, je redoute fort d'être obligé de passer la nuit en plein air et au milieu des grands chemins.

—Vous n'êtes pas de ce pays ? demanda l'homme armé.

—Je suis de Bordeaux ; c'est vous dire que j'ai pour habitude de coucher dans un bon lit.

—Or vous voudriez connaître ou découvrir une auberge dans les environs ? Ah ! la chose n'est pas aussi aisée à faire que s'il s'agissait de boire un verre de vin de Juraçon.

Il reprit :

—Voyez-vous, du haut de votre cheval, quelque lumière lointaine, à cent pas d'ici, à droite ou à gauche.

—Non, brave homme. La nuit est si noire, que je ne vois absolument rien.

—C'est juste. Nos villages ne peuvent être découverts qu'un peu plus loin. Cependant il y a bien par ici, tout près, une espèce de château, tenez, du côté de ce nuage blanchâtre.

—En effet, je crois apercevoir une masse noire.

—C'est le château, ou, si vous l'aimez mieux, la maison des Aiguilles.

—Y recevrait-on un voyageur égaré ou attardé ?

—Cela dépend.

—Que voulez-vous dire brave homme ?

L'inconnu baissa tout à coup la voix.

—Ah ! voyez-vous reprit il, cela est assez difficile à expliquer. Très-peu de gens se décideraient à aller frapper à cette porte.

—Pourquoi donc ?

—Ceux qui l'habitent sont des juifs, des réprouvés, qui n'aiment pas les chrétiens et qui ne sont pas aimés d'eux.

Ah ! s'écria vivement Lévy Alpuxar.

—Oui, poursuivit l'inconnu, ce sont des êtres étrangers. Ils sont venus du Portugal, où l'on menaçait de les brûler vifs. Comme ils étaient riches, ils ont, non acheté, mais seulement loué le château des Aiguilles. Le roi, vous le sentez, ne leur donnerait jamais le droit de posséder la valeur d'un dé à coudre de terre française, et il aurait bien raison. Mais quelle vie ils mènent là-dedans ! Jamais ils ne sortent, jamais ils ne reçoivent personne. Ils sont

de la musique tout le jour, ce qui fait que tout le monde s'écarte de leur demeure: cela est bien naturel.

—Pensez-vous qu'ils pratiquent l'hospitalité?

—Vis-à-vis des chrétiens, non: vis-à-vis des juifs, leurs pareils, toujours.

J'y vais tout droit, ajouta Lévy Alpuxar, Voulez-vous m'indiquer le chemin?

—Faites sauter ce fossé à votre cheval, et marchez à la lumière que vous entrevoyez à travers les arbres. Mais cependant...

—Mais quoi?

—Si Jean le Braconnier osait vous donner un conseil, il vous dirait: "N'y allez pas: frapper à la porte de cette demeure c'est sonner chez le diable."

Pour toute réponse, Lévy Alpuxar éperonna sa monture lui fit sauter le fossé et partit au galop.

--Pauvre tête folle! malheureux jeune homme! dit le paysan en s'éloignant.

A mesure que le cavalier s'approchait, la maison que le paysan avait désignée sous le nom ambitieux de châteaux devenait de plus en plus saisissable à l'œil nu. Bientôt Lévy Alpuxar distingue un pavillon, des cheminées, des murs d'enceinte et une porte cochère.

Un énorme marteau était fixé à cette porte. Le voyageur l'ayant soulevé, le laissa tomber avec force sur une rondelle de fer.

Des aboiements de chiens, et, peu de temps après, des voix humaines lui répondirent.

—Qui va là? demandèrent les voix de l'intérieur.

—Un voyageur affardé et égaré, un frère en Israël, répondit le jeune cavalier.

—On ouvrit la porte.

—Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander qui vous êtes? dit un veillard, vous êtes ici chez vous.

Un valet s'était emparé du cheval du jeune homme, qu'il menait à l'écurie.

(A Continuer.)

## NOTRE CONSUL.

Il y a longtemps que l'on parlait de l'urgence d'un Consul Français en Canada. Il nous semblait que ce n'était que juste que l'ancienne maîtresse de ce pays, y fut quelque peu représentée. Tout en restant loyaux sujets de l'Angleterre, les Canadiens-Français, qui comptent aujourd'hui un million d'hommes, aiment à avoir des rapports d'amitié avec la France que des temps de malheur avaient rendu indifférents pour ses enfants éloignés. Mais la France s'est réveillée, elle a grandi, et d'un bond elle a reconquis son rang de première puissance européenne. Les Canadiens français, malgré les torts de la France, malheureuse ne peuvent renier le sang qui coule dans leurs veines; aussi ils ont tressailli de joie à la nouvelle que l'Angleterre avait consenti à

laisser s'établir des rapports sympathiques, entre la France et le Canada. Aussi Napoléon vient d'envoyer M. le Baron de Gauldrée Boilleau pour le représenter. M. Gauldrée Boilleau est parmi nous depuis lundi matin. Hier le conseil de ville, ou plutôt la ville de Québec, par la bouche de son maire lui souhaitait la bienvenue, à laquelle le Baron a répondu en termes flatteurs et dignes. Il y a toujours une distance de 1,500 lieues qui nous sépare de la France, mais maintenant nous n'aurons qu'à jeter un regard sur M. le Baron de Gauldrée Boilleau pour le croire à nos portes.

## LES COURSES.

Mardi et mercredi de la semaine dernier, nous avons eu de magnifiques courses, favorisées par un très-beau soleil, mais la fête a perdu un peu de son éclat par des rixes aussi honteuses que sans but entre un certain nombre d'Irlandais et les soldats du 39ème régiment.

Nous ne savons pas quels ont été les agresseurs; mais nous savons fort bien que les soldats du 39ème tiennent fortement à la réputation qu'ils se sont faite à Montréal et en arrivant à Québec; car non contents de leur bataille de mardi soir, bataille qui n'est pas très-honorable pour des militaires, ils sont revenus à la charge mercredi.

Si nous les accusons fortement, c'est qu'outre leur querelle avec des gens qui ne valent pas mieux qu'eux, ils frappaient sans merci comme sans raison des gens paisibles revenant de leurs travaux, et ne se doutant nullement de leur brutalité.

Certainement que s'ils ont été provoqués les soldats sont excusables de s'être mis en défense, mais peut-on s'empêcher de blâmer fortement des actes aussi dégoûtants que ceux de frapper des vieillards sans défenses, des citoyens paisibles conversant avec des amis qu'ils viennent de rencontrer? Assurément que cette conduite peut nous porter à croire que le 39ème a été l'agresseur; d'autant plus que nous n'avons pas vu de ces désordres avant l'arrivée de ce régiment à Québec.

## POINT DE RÉPONSE.

Michel qui avait insinué que l'auteur de la Pochettade copiait Delisle et Lamertine nous a fait là le plus beau compliment que nous eussions attendu de qui que ce soit, en même temps qu'il nous a prouvé qu'il ne connaît pas plus Lamertine et Delisle que Baptiste connaît l'histoire et la géographie. Qui croirait que nos démocrates ne connaissent pas mieux Lamertine? Vraiment c'est à n'y rien comprendre. Lamertine le républicain par excellence. Où donc Michel puise-t-il ses inspirations?

Voici comment nous nous expliquons la chose. Pierre qui a lu un peu de Lamertine et de Delisle aura dit (il avait pris ce

jour-là la place de Baptiste) Pierre aura dit à Michel; c'est copié car c'est trop bien fait. Et Michel de l'écrire, et Baptiste de le dire... le bavard!!

Dès la première insinuation de l'Observateur nous avons sommé Michel de prouver son avancée, nous l'avons fait avec assez de réserve, car connaissant un peu mieux que lui Lamertine et Delisle il aurait pu se faire que quelques uns des vers de ces poètes se fussent glissés dans notre poème sans que nous nous en fussions aperçu.

Cependant nous les avons défilé d'en trouver, et depuis ce temps ils n'ont point osé en parler, les lâches, les menteurs!

Michel, Pierre, Adolphe, Baptiste et tous les héros du poème que nous publions, ennuyés des vérités si bien chantées, fatigués, écrasés par les succès de notre poète, cherchant en vain de quoi y répondre, quelques semblants de raison, n'importe quoi, n'ont pu trouver autre chose qu'une mauvaise insinuation, qui encore tour ne contre eux, en prouvant à tout le monde, et leur ignorance et leur mauvaises foi.

C'est une leçon pour Michel, quoi, une autre fois il sera plus rusé, et s'il veut continuer son vilain métier peut-être s'y prendra-t-il mieux. Pour que cette leçon lui soit profitable, nous lui conseillons de bien se convaincre que tôt ou tard la vérité se fait jour, et que toutes les calomnies qu'il lance contre celui-ci et celui-là le perdront assurément, si toute fois il ne l'est déjà.

N'ayant pu, et ne pouvant pas non plus, prouver vos insinuations mensongères, nous tenons toute la clique de l'Observateur pour des fourbes et des ignorants.

Nous comprenons bien que Michel ne soit pas trop content de nos chants, mais nous comprenons aussi que ceux à qui il prodigue ses insultes et ses calomnies ne sont pas aussi satisfaits que s'il leur faisait des compliments.

Nous félicitons l'auteur de la Pochettade sur son beau succès, car un aveu forcé, venant de ceux-là même qui cherchent à lui enlever le mérite de son ouvrage pour se venger, et qui le comparent sans s'en apercevoir à ceux de Delisle et Lamertine est assurément le meilleur témoignage qu'il puisse désirer.

Le compliment est flatteur, et ça nous rendrait si le sujet que nous chantons était quelque chose de plus important.

Non, la Pochettade n'est copié ni dans Delisle ni dans Lamertine, ni ailleurs, elle est originale, faite par un homme qui n'est pas très-avide des compliments des démocrates, pas plus qu'il ne s'inquiète ni ne se réjouit de tout ce que Michel peut lui lire, par un homme qui connaît Delisle et Lamertine, qu'il ne copia pas, beaucoup mieux que Baptiste ne connaît sa profession qu'il pratique si mal.

Comme nous ne pouvons passer sous silence l'aveu forcé de Michel, nous ne pouvons non plus, sans être ingrat, nous ex-

empter de remercier sincèrement Michel et ses satellites, ou ses inspirateurs, comme il voudra les appeler, du beau compliment qu'ils nous ont fait sans s'en douter.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de ne pouvoir rendre la pareille à Michel pour tout ce qui paraît sur son *Observateur*, nous vous lions bien, mais malgré toute la bonne volonté possible, nous ne pouvons point faire autrement que trouver tout assommant, brutalement laid, et nous osons dire du dernier numéro superlativement immoral.

CONSEIL DE VILLE.

EXTRAIT DES PROCÉDÉS.

Séance du 21 août. 1859.

L'ordre du jour étant appelé :

Lu le rapport du comité des règlements présenté ce soir avec le projet du règlement suivant, le quel rapport a été mis au voix et passé.

Lu le dit règlement intitulé : "Règlement pour amender le règlement intitulé : Règlement pour autoriser un emprunt de trois cent mille louis pour souscrire et prendre quarante-huit mille actions dans le capital de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation du Saint-Maurice, sur le crédit du fonds d'emprunt municipal du Bas-Canada.

Lequel règlement a été mis aux voix et passé après division de 14 contre 5, savoir :

Pour, — MM. Shaw, Rousseau, Hearn, Audette, Fortin, Lemieux, Gingras, Burns, Rhéaume, Gauvreau, Châteauevert, Saint-Pierre, Pope, Fitzpatrick. (14).

Contre, — MM. Giblin, Irvine, Hill, Robertson, Hall. (5).

Nous lisons dans l'*Observateur*.

"UN DES QUATRE inadmissible à cause des personnalités."

Vraiment, maître Michel, vous êtes un homme exemplaire !

Votre ami ne vous connaissait guère lorsqu'il s'est permis de vous envoyer cette correspondance ; il devait savoir cependant que nous n'étés pas en faveur des injures personnelles. Mais que voulez-vous ? vous savez que le mérite des gens de votre espèce est toujours méconnu !



AVIS

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un collecteur passera chez les abonnés de Québec.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Beautés de la nature.—La Pochettade.—  
Michel est un nom fatal.

Mon cher co-rédacteur,

Je suis sûr que tu fais presque autant de bile maintenant que notre aimable petit Louis-Michel ! Tu trouves les jours bien longs depuis que je n'y suis plus : je suis si aimable que tu ne peux plus te passer de moi ! Allons donc ! prends courage ! dans la quinzaine je serai de retour : tu vois que ça sera court et bien trop court pour nos chers démocrates enragés qui ont un moment de répit. Laissons-là, pour le moment, le grand Pierre et son fidèle associé qui s'arrache les cheveux depuis le célèbre mariage de son petit frère, et suis moi dans mes parties de chasse et de pêche. J'ai fixé ma résidence au bord du lac enchanteur que tu sais et tous les jours, je vais me promener sur ses eaux dormantes qui reflètent la route azurée des cieux, avec sa sérénité, ses flocons diaphanes où la pourpre se marie avec le safran, ou bien ces nuages sombres qui portent dans leurs seins la foudre et la tempête ! Au loin, devant moi, se dresse fière et orgueilleuse la montagne parée d'un habit de gaze azurée, et baigne avec volupté son pied dans l'onde qui repose sur un lit de perles et de poudre d'or ! Je jette le hameçon et aussitôt un poisson, dont l'agilité tient du prodige et dont l'écaille éblouit la vue en décomposant le rayon solaire, l'emporte dans le gouffre et engage avec moi une lutte qui enivre de plaisirs et de charmes. A peine ai-je vaincu cet habitant des flots, qu'un oiseau de proie siffle au-dessus de ma tête et, planant dans les hauteurs, cherche des yeux le timide pêcheur qui va cacher ses craintes dans la feuillée du rivage. Aussitôt, je saisis ma carabine : le coup part, et... le plomb homicide labouré les entrailles de l'orgueilleux épervier qui vient s'abattre sur le lac et le fouetter de ses ailes défaillantes !

Voilà, mon cher, une partie des beautés qui me ravissent et qui me font nager dans un océan de plaisirs sans mélanges ! Je n'ai pas le temps d'écrire, je suis tout au divertissement et La Pochettade se repose pour le quart d'heure. Je te remercie de m'avoir fait parvenir les numéros de l'*Observateur*, notre cher ami que nous traitons avec tant de sollicitude ! Le pauvre petit, il m'en a fait un fameux compliment, sans le savoir ! Qui aurait jamais cru, si l'*Observateur*, ou plutôt le poète Pierre, ne l'eût dit, que mes vers dans La Pochettade valent ceux de Delisle et de Lamertine ! C'est si vrai que le notaire ami des muses s'y est mépris et que ce n'est qu'en voulant citer mes vers qu'il s'est aperçu de son erreur ! Notre ami G. L., arrivé d'hier, me dit que Pierre a refusé d'aller aux noces, malgré les instances de son associé, afin d'avoir plus de temps pour découvrir ses vols et que, voyant l'inutilité de ses recherches,

s'est rongé tous les ongles de désespoir ; mais qu'enfin, voulant se consoler d'avoir manqué la fête pour s'assurer de sa déconvenue il a vidé, à la santé des nouveaux époux, une pleine coupe d'opium qui lui a ramené les idées à leurs éléments favoris ! C'est pourquoi, il a rêvé à la pêche des poissons les plus friands !

Adieu, mon cher, un autre jour, je te ferai part d'une réflexion que je me suis faite et que tu peux connaître par le titre. Je ne continuerai La Pochettade qu'à mon retour.

TRANCHEMONTAGNE.

FAITS DIVERS.

LE PÈRE CRÉPIN.—Les journaux de Lyon publient quelques traits d'avarice d'un nommé Crépin, mort millionnaire et dont la succession est aujourd'hui définitivement acquise à l'ancien suisse de Saint-Georges. Dans les derniers temps de sa vie, le vieillard Crépin était venu loger chez les époux Favre, qui moyennant 6 sous par jour, s'étaient engagés à le nourrir et à le loger, en défalquant 2 sous pour l'acquisition de son tabac. Avant de s'établir chez les époux Favre, le père Crépin logeait dans une de ses maisons ; est-ce bien logé qu'il fait dire ? — car il s'était fait fabriquer sous l'escalier une espèce de cage ou plutôt de taudis, et s'était dans cet antre infecté, où l'air manquait, que vivait ce vieil avaré trois fois millionnaire. Le père Crépin possédait neuf maisons, à Lyon. Lorsqu'arrivait l'époque des échéances des termes, on apercevait le père Crépin, chaque soir, déchirer les affiches. C'était sur ce papier maculé et sale que le propriétaire écrivait ses quittances. A l'époque où parut l'arrêté municipal qui rendait obligatoire le blanchissage des maisons, le père Crépin fut pris d'un violent désespoir. Il alla trouver le maire de la ville, et lui demanda si l'on ne pourrait point faire en sa faveur une infraction à l'arrêté en question. Le maire lui répondit que c'était impossible. — Dites alors que c'est ma ruine que vous voulez s'écria le père Crépin, au comble de la douleur. — Comment ? — Certainement si je n'avais qu'une maison je me résignerais encore ; mais j'en ai neuf. Le raison que faisait valoir le père Crépin, ne parut pas convaincante au maire. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait raconter tous les traits d'avarice du père Crépin. C'est ainsi cependant que quelques hommes deviennent millionnaires. On l'avouera, c'est payer les millions plus chers qu'il ne valent.

UN RIVAL DE BLONDIN.—Les laïriers de Blondin empêchaient Defave de dormir ; il s'en allait en quête d'une corde tendue sur une cataracte quelconque et une fois même il proposa au grand acrobate de Niagara de lui prêter son câble pendant une

journée; mais Blondin, peu désireux de donner la corde pour se faire battre, lui refusa tout net, et dans son désespoir, on ne sait à quelles extrémités Delave aurait eu recours, si des spéculateurs ne lui avaient proposé de passer sur les cataractes de la rivière Genessee, à Rochester.

La Genessee n'est pas le Niagara, sans doute, et ses sauts ne peuvent pas se comparer aux grande cataractes, mais Delave pourrait faire remarquer avec raison que la Méditerranée est loin d'être l'Océan Pacifique et pourtant un malheureux perdu au milieu de l'une n'aurait pas plus de salut que dans l'immensité de l'autre. Les chutes de la Genessee ont 96 pieds de haut et la corde qui les traversait était attachée par une extrémité à la toiture d'un moulin situé sur la rive gauche de la rivière, à quelques pas seulement en amont de la grande chute. L'autre bout du câble était attaché à un point de *Falls field* (le champ des chutes), situé en aval du saut et d'une quinzaine de pieds plus élevé que la toiture du moulin. La corde, dont les deux bouts sont loin d'être de niveau, traverse, par conséquent, la rivière diagonalement, sur une longueur de 700 pieds environ, à 110 pieds au-dessus de l'eau, et passe ensuite sur la nappe de la grande chute, avant d'aller aboutir à la toiture du moulin. Il faut ajouter qu'elle était très mal tendue et qu'après le violent orage qui s'était abattu sur Rochester, dans l'après-midi de mardi, quelques instants avant la représentation, on aurait excusé Delave s'il avait remis son épreuve à un autre jour. Mais plus de 20,000 curieux s'étaient rassemblés sur les deux bords de la rivière pour le voir; les femmes, qui étaient en grand nombre, avaient laissé la pluie ruiner leurs chapeaux, leurs robes et leurs mantelets plutôt que de battre en retraite, et Delave, qui est Français et galant, n'a pas voulu désappointer tant d'intrépides et jolies curieuses.

A l'heure fixée, il est apparu, revêtu de son maillot, de son justaucorps et de sa toque enrubanée et armé de son balancier. Après les saluts gracieux que l'on devine, Delave s'est avancé bravement sur l'abîme et malgré toutes les circonstances défavorables, il a accompli, sans hésitation, le trajet d'aller et de retour. Arrivé au milieu de la corde, il s'est même étendu de toute sa longueur sur le dos, ensuite sur le ventre et puis, se redressant, s'est penché un instant sur l'abîme, tenant un pied en l'air, son retour à son point de départ, l'enthousiasme était si grand qu'on a pris Delave sur les épaules et on l'a porté en triomphe dans la ville. Il était évident que le monde es. à présent trop étroit pour contenir deux grandes célébrités telles que Blondin et Delave. Pour les mettre d'accord, faudrait aujourd'hui que la gracieuse Mlle Zanfretta s'aventurât, sans balancier, sur une corde tendu entre le toit de Castle-Garden et celui d'un des blockhaus de Governor's Island. — *Courrier de E. U.*

LE PRINCE DE GALLES.—*La Morning Chronicle* annonce que le Prince de Galles et sa suite arrivera à Québec par le prochain steamer.

Nous publions cette nouvelle sous toute réserve.

UN PÈRE DE TROIS DOUZAINES D'ENFANTS.—A Markheidenfeld, village de Bavière, existe un homme âgé de 68 ans, nommé Johannes Schlottenbeck. C'est un maître ramoneur, métier qui est plus honorable et plus lucratif en Allemagne que dans les autres pays et dans lequel il a fait de bonnes affaires. Schlottenbeck vit actuellement avec sa troisième femme, et il a fait baptiser, le 16 du mois dernier, son 36e enfant. Il en a eu 7 de sa première femme, 11 de sa seconde et 18 de sa troisième. La moitié de cette progéniture est du genre masculin. Certes, il ne faudrait beaucoup de familles aussi nombreuses pour fournir à une nation son contingent de soldats et à l'agriculture et aux manufactures de solides travailleurs. Il y a de la vitalité dans la vieille race teutonique.

Voici les noms des douze maréchaux de France :

Le prince Jérôme, Bonaparte, Vaillant, Buraguay d'Hilliers, Castellane, Randon, Magnan, Canrobert, Pélissier, Bosquet, MacMahon, Regnault de Saint-Jean d'Anbely et Niel.

### MUSIQUE NOUVELLE.

Nous conseillons à nos jeunes lecteurs qui ont des propensions pour le saint état du mariage, de contracter ces liens avec quelque jolie paysanne. Il seront certains d'avoir en avancement d'hoirie une *vache immortelle* et un *veau qui ne meurt pas*.

Ce qui n'est pas un léger avantage!

Demandez le plutôt à Octave l'artiste.

Un pianiste français bien connu en Canada, faisait entrer son cheval dans sa chambre lorsqu'il exécutait quelques unes de ses belles improvisations qui lui ont valu sa grande renommée, de même nous espérons qu'Octave fera transporter son piano dans son étable, et fera exécuter à ses quadrupèdes une polka d'un nouveau genre qu'on pourra appeler "Polka de la Touraine."

On tachera de s'y prendre de manière à ce que Baptiste soit présent et *le dise*.

Et tout ira bien!!!

### ANECDOTES.

—Quelques années avant la révolution, Linguet, cet avocat aussi spirituel qu'acérbe, fut mis à la Bastille. Il y était depuis quelque jours lorsqu'un homme maigre et fluet entra dans sa chambre. Comme il était alors en train d'écrire, cette visite le mit fort en colère.

—Que me voulez-vous, dit-il à l'important.

—Monsieur, répondit celui-ci fort poliment, monsieur je viens.....

—Eh parbleu je vois bien que vous venez, mais c'est fort mal à propos.

—Je ne dis pas, monsieur mais je suis le barbier de la Bastille, et je venais.

—Ceci est différent, interrompit Linguet, et puisque vous êtes le Barbier de la Bastille, rasez-la.

—En sortant du théâtre, où l'on venait de jouer une de ses pièces qui n'avait pas été goûtée, Piron fit un faux pas. Quelqu'un s'empressa de le soutenir:—C'est ma pièce qu'il fallait soutenir et non pas moi, lui dit-il.

—Il y avait une fois un Normand qu'on pendant pour différents méfaits qui avaient emporté les *circonstances atténuante*, car il n'y avait point dans sa sentence les mots, *jusqu'à ce que mort s'en suive*.

La corde étant venue à rompre notre homme retomba lourdement sur le pavé, avec grand bruit des énormes sabots qu'il avait aux pieds. Il était donc sauvé d'après l'arrêt, et on n'avait pas le droit de le reprendre.

Dans cette situation son premier mouvement fut de regarder ses sabots; puis les voyant intacts.

—Qu'est-ce, qu'est-ce? dit-il à l'exécuteur. Savez-vous bien que vous jouez là un petit jeu à me faire casser mes sabots.

—On conseillait à un père d'attendre que son fils fût plus sage pour le marier. "Votre conseil, répondit-il, ne doit pas être suivi; car si mon fils devient sage, il ne se mariera point."

—Un évêque interrogeait, sur le catéchisme, une bonne vieille femme qui n'avait point été heureuse en maris et lui demandait combien il y avait de sacrements. Elle répondit qu'il y en avait six, qu'elle nomma. Et le mariage, repartit l'évêque, qui vous empêche de croire que c'est un sacrement? C'est une union si sainte, si douce et si agréable! *Ah ah!* dit la vieille, *s'il est si bon, que n'en tâchez-vous?*

—Au dernier sermon d'une mission faite à une paroisse de la campagne, tout le monde fondait en larmes, hors un paysan. Un autre lui dit: Mais tu ne pleures pas... Je ne suis pas de la paroisse.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, *franco*.

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.